

**SOUS-PREFECTURE DE BEZIERS**

**Syndicat intercommunal de travaux pour l'aménagement de l'Orb entre  
Béziers et la mer**

**Commune de Béziers**

**Amélioration de l'hydraulicité du fleuve ORB  
dans la traversée de Béziers**

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

**Avis d'ouverture d'enquête préalable à  
l'autorisation et la déclaration d'intérêt général  
au titre du Code de l'environnement**

Dans le cadre de la demande d'intérêt général valant autorisation au titre de la législation sur l'eau par le syndicat intercommunal de travaux pour l'aménagement de l'Orb entre Béziers et la mer sur la commune de Béziers, il sera procédé à une enquête publique pendant **32 jours du 27 août 2012 au 27 septembre 2012 inclus**.

Pendant le délai précité, le dossier et le registre d'enquête seront déposés à la mairie de Béziers (Service Environnement - caserne St Jacques – 34500 BEZIERS) pour consultation aux heures habituelles d'ouverture au public et consignation des observations éventuelles sur le registre.

Les observations pourront être également adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse de la Mairie pendant le même délai.

Le commissaire-enquêteur, désigné par le Tribunal administratif, Philippe MARCHAND, Ingénieur, Docteur en géologie et minéralogie retraité, recevra, en personne, les observations du public à la Mairie de Béziers :

**Le lundi 27 août 2012 de 09H00 à 12H00**

**Le mercredi 12 septembre 2012 de 14H00 à 17H00**

**Le jeudi 27 septembre 2012 de 14H00 à 17H00**

Des informations complémentaires peuvent être demandées auprès de M. Pierre ENJALBERT, syndicat intercommunal de travaux pour l'aménagement de l'Orb entre Béziers et la mer – Domaine de Bayssan – Route de Vendres – 34500 BEZIERS.

Dans le délai réglementaire, il pourra être pris connaissance des rapport et avis du commissaire-enquêteur dans la Mairie concernée ainsi qu'à la Sous-préfecture de Béziers. (Bureau des Politiques Publiques - Section Enquêtes publiques).